



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 77890

Texte de la question

M. Laurent Hénart attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur les préoccupations des associations de parents d'enfants inadaptés, dont l'AEIM (Adultes et enfants inadaptés mentaux). Aujourd'hui, 700 000 citoyens sont porteurs de handicap mental. Il n'accède que très rarement aux informations, services et produits disponibles pour leurs concitoyens. Ces associations appellent à une évolution profonde de notre société. Il est primordial de réduire les difficultés liées à leur déficience intellectuelle en adaptant l'environnement et favoriser ainsi leur participation, leur permettre d'exprimer pleinement leurs capacités. Pour cela, les associations souhaitent que la population soit informée et sensibilisée à la réalité du handicap mental. Elles demandent notamment une formation et sensibilisation systématique pour tous les personnels en contact direct avec du public. Elles réclament la mise en oeuvre unifiée sur l'ensemble du territoire d'un symbole pour faciliter le repérage des lieux, services et produits accessibles aux personnes handicapées mentales. Il lui demande si le Gouvernement entend satisfaire à ces attentes, et les mesures envisagées pour permettre une plus grande intégration des personnes handicapées mentales dans notre société.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77890

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mai 2010, page 4884

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)